

DIALOGUES ENTRE PIERRE

Jacques Yvon PIERRE
Ralphson PIERRE

**Quand Ralphson Pierre interroge Jacques Yvon Pierre
à propos des concepts essentiels de la formation ouverte
et à distance en Haïti**

OmniScient
LE MÉDIA DE L'ÉDUCATION **info**

©Mars 2023

Ralphson Pierre : vous n'avez jamais caché de parler de l'influence du modèle *Initiative francophone pour la formation à distance (IFADEM)* sur le parcours professionnel de l'Education que vous êtes. Dites-nous de quoi en est-il ?

Il n'y a rien à cacher. Mon expérience avec IFADEM a été déterminante dans mes choix en faveur de l'intégration des TIC dans l'éducation partout où je suis appelé à apporter une contribution dans ce domaine. Les réponses vives que je donne à certaines réticences qui n'osent pas dire leur nom me viennent de cette expérience heureuse. J'ai mis d'abord mon nez à la sauce de la pédagogie de la formation à distance, et ensuite j'y ai goûté ; et, comme dit le vieux proverbe de chez nous « *zonbi goute sèl, li pa mande rete* ». La plus grande leçon que j'ai apprise de l'Initiative (c'est ainsi que nous nommions IFADEM) est la gestion du changement pour passer du présentiel à la formation à distance. L'interaction dans le présentiel est essentiellement transmissive et directe entre l'enseignant (e) et les enseignés.es. Et, c'est la voie la plus traditionnelle de l'éducation et de l'apprentissage. J'aime souvent souligner qu'entre cette voie traditionnelle et la formation ouverte et à distance, il ne s'agit pas seulement d'une question d'équipements. Il est aussi et surtout question de changements de méthodes pédagogiques. Et ce qu'il faut surtout comprendre est qu'entre le face à face ou la formation en présentiel et l'enseignement à distance ou distanciel, il existe une large gamme d'approches pédagogiques. Et cette nuance-là, toutes les personnes qui constituaient avec moi cette grande famille, l'ont tirée de l'*Initiative*.

Ralphson Pierre : La formation à distance n'a pas commencé avec les TIC. C'est ce que vous soutenez toujours, en tout premier lieu, quand des gens qui s'y opposent, mettent en avant des problèmes de toutes sortes comme freins...

Jacques Yvon Pierre : Oui. Je rappelle toujours – et je l'assume – que l'introduction des technologies dans l'action pédagogique a démarré depuis la première génération des cours par correspondance commencée dans les années 1840. Bien avant les technologies actuelles des médias interactifs et d'Internet. Ce qui est à prendre en compte et c'est ce que je dis toujours, que les technologies actuelles amènent des transformations profondes des activités pédagogiques aussi bien du côté des enseignants.es que des apprenants.es qu'on ne saurait ne pas prendre en compte. Je comprends les discours nuancés qui mettent l'accent sur des problèmes réels en rapport à la connectivité, aux infrastructures, aux matériels et à l'énergie électrique. Par contre, je décèle plusieurs groupes de personnes qui tiennent un discours ne résistant à aucune analyse sérieuse :

- Il y a ceux et celles qui ont peur justement de la contribution des TIC au service de l'apprentissage et qui y résistent à leur manière
- Il y a ceux et celles qui découvrent seulement aujourd'hui les théories d'inégalités sociales expliquant comment le système s'y prend pour transformer

les inégalités sociales en inégalités scolaires. Ces théories des années 70 de Bourdieu et Passeron sont encore actuelles. Mais, il importe d'éviter de sombrer dans le sociologisme !

Ralphson Pierre : Vous voulez donc dire que toutes ces bonnes personnes semblent oublier que la première génération des cours à distance a commencé avec les cours par correspondance (voie postale) dès le 19^{ème} siècle. C'est-à-dire, cette période est en lien avec l'apparition du timbre qui a permis de garantir un système d'envoi efficace des documents du point A au point B ou l'inverse.

Jacques Yvon Pierre : Tout à fait. Au fil du temps, les personnes inscrites aux formations dites « *par correspondance* » recevaient, outre des documents en version papiers, mais aussi supports audio-audio-visuels (cassettes et/ou vidéo) indispensables à leur formation. Cette personne, en situation d'apprentissage, devait réaliser des exercices chez elle et les envoyer à son organisme de formation pour correction.

L'enseignement à distance ne date pas d'aujourd'hui. Les mordus de l'histoire ancienne pourraient citer de nombreux exemples en ce sens tirés des lettres de Saint Paul ou de Madame de Sévigné à sa fille... Je ne dispose pas trop de données pour en parler. Mais, il y a de traces qui témoignent de la longue histoire de la FAD. Jusqu'ici, nous parlons de FAD et non de FOAD. Lorsqu'on parle de Formation à distance (FAD), on fait référence à une situation de formation structurée, suivant une certaine progression pédagogique et qui se déroule entièrement à distance. Et ce, peu importe qu'on ait recours aux TIC ou NON. Tout cela pour faire valoir que la FAD devance de plusieurs décennies l'avènement de la société de l'information. Les innovations issues des technologies de l'information et de la communication (TIC) ont créé de nouvelles possibilités qui ont permis de toucher de nouveaux apprenants.es.



Ralphson Pierre : Autrement dit, le « O » qui permet de passer de la FAD à la FOAD renvoie, selon vous, aux possibilités offertes par les TIC pour adapter les cursus de formation aux différents besoins des apprenants. Peut-on dire que les dispositifs de FOAD ne se contentent pas d'offrir des parcours standardisés ? On voit bien que l'offre de formation tient compte davantage des besoins des apprenants.es : son parcours scolaire, son expérience, ses contraintes voire son degré d'autonomie etc. Alors, existe-t-il un point de repère ou de rencontre pour parler de la FAD ou de la FOAD ?

Jacques Yvon Pierre : Vous avez tout dit, il me semble. On ne peut pas effectivement dissocier la FOAD de la révolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce sont les TIC qui ont permis à la FAD d'évoluer, de s'améliorer, de se développer pédagogiquement pour devenir la FOAD.

Tout cela s'est passé dans les années 1990 : les TIC ont brisé les barrières de temps et de lieux et ont accéléré et ont amené le « O » entre les deux lettres « FA » et la lettre « O » pour donner le jour à La **Formation Ouverte à Distance (FOAD)**. C'est important de le souligner que la notion d'ouverture de la formation traduit l'intérêt à satisfaire le besoin de personnaliser les formations. Avec la FOAD, il est question d'adapter les cursus de formation aux différents besoins des apprenants. Il n'est plus question de proposer à l'apprenant des parcours standardisés mais plutôt d'adapter l'offre de formation aux spécificités de l'apprenant (son parcours scolaire, ses besoins, son expérience, ses contraintes, son degré d'autonomie, etc).

Ralphson Pierre : Vous touchez là un point important sur lequel j'aimerais qu'on insiste davantage : non seulement, la FOAD renvoie à un dispositif de formation individualisée doté d'une grande flexibilité et accessibilité rendant ainsi son accès libre, lui permettant de prendre en compte la singularité des individus comme vous le soulignez. Mais, quel est le lien existant entre FOAD et la formation en présentiel. Peut-on parler de richesse ou de nouveau souffle aux dispositifs de formation traditionnelle ?

Jacques Yvon Pierre : Ah oui ! Ça me ramène à l'époque des faux débats en Haïti autour de la mise en place d'une plateforme de ressources pédagogiques dénommée PRATIC appelée à aider les élèves à réviser leurs cours en mobilisant le support papier, la radio, la télévision, les téléphones, les tablettes...J'ai vu des personnes, sans respect pour le bon sens des uns et des autres, se livrer à des gymnastiques intellectuelles les plus sordides pour amener les théories qui expliquent la transformation des inégalités sociales en inégalités scolaires dans leur sauce de la déraison. Au regard des arguments tenus, on a vite compris que les moins avertis réduisaient les TIC aux ordinateurs connectés à internet. On s'est mis à expliquer que les TIC font référence à la gamme de technologies et d'outils utilisés pour créer, recueillir et communiquer des informations et des connaissances. Les TIC sont utilisées dans la vie courante pour préparer des documents, discuter par téléphone, écouter la radio, regarder la télévision, et pour nombre d'autres activités quotidiennes. Certaines TIC n'impliquent qu'une communication à sens unique, alors que d'autres facilitent une communication à double sens. Certaines mettent en œuvre un seul médium (par exemple le téléphone) quand d'autres en mettent plusieurs en jeu (l'ordinateur ou la télévision). Mais, il fallait répondre à un deuxième groupe qui paraissait plus averti mais qui refusait de comprendre qu'une plateforme de ressources didactiques qui n'était nullement conçue avec la prétention de remplacer les cours en présentiel.

Peine perdue ! On a beau fait valoir la logique du e-learning comme terme générique faisant référence à l'utilisation de tout dispositif ou médium numérique (multimédia) pour l'enseignement et l'apprentissage, en particulier pour dispenser du contenu ou y accéder. On a beau expliquer que la FAD peut ainsi avoir lieu même en l'absence de connexion à un réseau ou de connectivité. Le dispositif numérique utilisé par l'apprenant pour accéder aux supports n'a pas besoin d'être connecté à un réseau numérique, qu'il s'agisse d'un réseau local ou d'Internet. D'autres se mettaient à dénoncer le fait que certaines ressources utilisées par la plateforme n'étaient pas produites par l'équipe haïtienne. Avait-on besoin de rappeler que ces ressources mises à profit de la communauté éducative par cette plateforme font partie de ce qu'on appelle des Ressources éducatives libres (REL) qui sont publiées en licence libre et disponibles sans aucun paiement de redevance ou de frais de licence ?

Ralphson Pierre : Permettez que je vous arrête un peu. A vous entendre, il me semble que vous dénoncez, sans le dire, une confusion (je ne dirais pas « voulue », mais « entretenue ») entre plateforme de formation à distance et environnement numérique de formation. Est-ce bien cela ?

Jacques Yvon Pierre : La confusion est entretenue. A titre d'exemple, j'ai mis du temps à analyser les textes produits contre la mise en place de la plateforme de ressources pédagogiques dénommée PRATIC.

- PRATIC (*Plateforme de Ressources Educatives et d'Apprentissage par les Technologies de l'Information et de la Communication*) ne se définissait nullement comme un programme de FOAD. S'il s'agissait de programme de FOAD, l'une des premières choses à faire serait de présenter le dispositif de formation, c'est-à-dire les conditions pédagogiques, organisationnelles et technologiques dans lesquelles vont se dérouler les formations et leurs modules. Concevoir et organiser ce dispositif impliquerait la définition des caractéristiques pédagogiques de la formation (contenu enseigné, activités pédagogiques proposées, documents pédagogiques, accompagnements des apprenants), de son organisation (cadre spatial et temporel de travail, scénarisation des documents pédagogiques, régulations) et d'un environnement technologique de formation (désignant les conditions technologiques (et non pédagogiques dans lesquelles se déroulent les formations).
- On accorderait une place particulière à la présentation de la plateforme de formation à distance correspondant au système informatique qui permet l'intégration et le suivi de l'ensemble des constituants du dispositif de formation à distance. Mais, il n'en était pas question et jamais, on n'a parlé de plateforme à héberger sur des serveurs ou qui permettrait de gérer les

inscriptions et le suivi des apprenants. Or, dans le cas d'un programme de FOAD, ce serait un outil essentiel pour favoriser la rencontre de tous les acteurs de la formation.

Ralphson Pierre : **Oui, vous parliez de l'apport de la FOAD au présentiel.**

Jacques Yvon Pierre : Pour revenir précisément à votre question, je dirais effectivement que l'une des plus grandes victoires de la FOAD est qu'elle met à la disposition des outils et des stratégies d'enseignement qui dépassent le cadre de la formation à distance ou qui vont à la rencontre du mode de prestation en présentiel. Ceux/celles qui s'intéressent à la FOAD connaissent bien les apports de celle-ci à la formation en présentiel :

- Il y a d'abord le **présentiel enrichi** consistant en l'utilisation en classe d'outils de présentation ou de ressources multimédia aussi bien par le formateur/la formatrice et /ou par les apprenants/apprenantes. Recourir, à titre d'exemples, à des diaporamas ; des ressources textuelles, des graphiques, des outils d'audio, vidéo issues d'un cédérom voire de l'Internet ou d'un intranet ou à des outils de communication (audio ou visioconférence). Parler de présentiel enrichi renvoie à l'évidence qu'on soit dans un mode de prestation en présentiel avec la différence essentielle que l'apprenant (e) a **une salle équipée** à sa disposition comportant diverses sources multimédia énumérées ci-dessus. L'apprenant (e) peut aussi, selon l'apprentissage, réaliser des expérimentations en direct ou des télé-expérimentations ou encore des téléconférences visio et/ou audio.
- On peut citer, en second lieu, le **présentiel amélioré ou augmenté** aussi bien en amont qu'en aval. En effet, dans le cadre d'un cours en présentiel, rien n'empêche à un un/une enseignant (e) ou un facilitateur/une formatrice de mobiliser d'autres ressources ou d'activités en amont ou en aval du cours présentiel. Il peut s'agir des fiches de travaux pratiques, des exercices ou d'autres ressources utilisées pendant le cours. Les apprenants.es ne se contentent plus seulement de leurs manuels...Ils/elles peuvent aller chercher les compléter avec exercices d'autoévaluation ou d'autoformation sans compter les échanges entre formateurs et apprenants qui sont aujourd'hui facilités par les TIC. Il est possible de mettre à disposition aussi bien des formateurs/formatrices que des apprenants.es des ressources en amont ou en aval du cours en présentiel.
- On peut citer, en troisième lieu, le **présentiel allégé** qui est le travail donné en prolongement du présentiel amélioré). Le présentiel allégé, à mon sens, commence est le type de dispositif en présentiel, qui commence à donner un peu de place à la Formation ouverte et à distance. Dans ce dispositif, l'essentiel

de la formation se réalise en présentiel. Néanmoins, certains cours ou Travaux dirigés (TD), sont remplacés intégralement par des modules en autoformation et/ ou du travail collaboratif avec un tutorat en asynchrone.

- C'est avec le **présentiel réduit** que la tendance commence à s'inverser : l'essentiel de la formation qui est à distance avec quelques séances de regroupement en présentiel. À ce moment, la structuration des ressources et la scénarisation d'activités sont donc très importantes. Le formateur intervient en présentiel et à distance pour donner des explications, orienter et évaluer le travail, motiver les apprenants.
- C'est lorsqu'on arrive au **présentiel (quasi) inexistant** qu'on commence à chanter la mort du présentiel. On est pratiquement dans un Dispositif entièrement à distance qui prévoit l'accès distant aux ressources et un tutorat synchrone et/ou asynchrone. Mais là encore ! On s'empresse de préciser « quasi », car dans l'état actuel de la législation de certains pays, il est difficile sinon presque impossible de passer des examens à distance. Les candidats.es devront passer les épreuves en présentiel.

Ralphson Pierre : **Permettez-moi de rebondir sur les termes « synchrone et asynchrone » que vous venez d'utiliser pour signaler deux choses : la première est que pendant longtemps, il était question de différencier deux types de formation : la formation "dirigée" (formation en présentiel) et la formation assistée par ordinateur (FAO) ; la deuxième est que la différenciation entre mode et mode asynchrone qui paraît simple à première vue se complique dans bien des cas. J'aimerais que vous en parliez davantage et surtout que vous présentez les avantages et les inconvénients de chacun d'eux.**

Jacques Yvon Pierre : Vous posez là, si je ne m'en abuse, une question à trois volets : (i) le premier se rapporte à un élément historique ; le deuxième a rapport à la différence entre formation synchrone et formation asynchrone et le troisième concerne les avantages et les défis de chaque mode synchrone et asynchrone dans la formation.

De plus en plus, avec la disponibilité généralisée de technologies peu coûteuses, on a laissé tomber cette simple division dans l'univers de la formation à distance pour se demander si la formation se fait en mode synchrone et mode asynchrone.

Pour m'assurer de bien répondre au deuxième volet de votre question, je préfère faire une approche inductive à partir des outils qui favorisent les échanges entre les formateurs/formatrices et les apprenants.es. De plus en plus, nous utilisons des outils

qui se rapprochent de la communication en présence : nous organisons des vidéoconférences ou des clavardage sur Zoom ou Teams, nous recourons à des applications dites « collaboratives » qui permettent à des collègues de travail de modifier un fichier en même temps (ex. : Word, Excel, PowerPoint, etc.). Il s'agit, dans tous ces cas, de communications en temps réel ou des exemples de communication synchrone

La formation synchrone implique une communication en temps réel entre le formateur/la formatrice et les apprenants.es. Dans la plupart des cas, ces activités d'apprentissage sont réalisées à l'aide de discussions en ligne

Mais, nous pouvons aussi apprendre avec des textes, des vidéos de cours ou des leçons préenregistrées, des exercices autocorrigés ou dans un manuel, avec des devoirs traditionnels à la maison, des forums de discussion ou par échange de courriels. En ligne comme hors ligne, de telles formations ne se font pas en temps réel. Dans de pareils cas de figure, la formation se fait de manière asynchrone.

Si le mode synchrone désigne un apprentissage qui se **déroule en temps réel** avec un formateur ou une formatrice, et qui **permet aux participants.es de communiquer entre eux**, les formations asynchrones se déroulent dans **des environnements qui n'exigent pas l'implication simultanée du formateur et des participants**.

Ralphson Pierre : **Avant votre réponse au troisième volet de la question, j'ai envie d'ajouter que dans l'apprentissage synchrone, on se retrouve avec un groupe d'apprenants.es qui suivent les étapes des cours en même temps. Donc, la formation a une dimension qu'on qualifierait de *collective* et pourrait se réaliser dans une classe physique (*entre 4 murs*) ou en virtuellement, je pense à la visioconférence ? Mais, dans le cas de l'apprentissage asynchrone, certains.es insistent sur le fait qu'on est pratiquement dans un enseignement individuel. Les participants n'ont aucune interaction. Cela se produit lors des examens ou pendant le visionnage d'une vidéo. Chaque apprenant va à son rythme et ne dépend pas d'un groupe de personnes. Qu'en pensez-vous ?**

Jacques Yvon Pierre : Je comprends très bien la nuance que vous cherchez à apporter et elle s'inscrit dans le sens. Et je suis tout à fait d'accord avec vous. La différence essentielle entre la formation synchrone et la formation asynchrone réside dans le fait que la première se réalise en temps réel, tandis que la seconde se fait en différé.

La formation synchrone peut se présenter sous de formes variées :

- la formation synchrone en présentiel se déroule en temps réel et qui nécessite l'intervention humaine ;
- la formation synchrone par tutorat avec téléphone ;
- la formation synchrone en classe virtuelle ;

- la formation synchrone par l'audio/ visioconférence

La formation asynchrone comprend l'ensemble des formations qui se font en temps différé et qui peuvent être diffusées à grande échelle.

La formation asynchrone comprend l'ensemble des formations qui se font en temps différé et qui peuvent être diffusées à grande échelle. Il peut s'agir :

- du e-learning,
- des MOOC (Massive Open Online Course),
- des blogs,
- des supports papier, des livres, des vidéos, des PowerPoint, etc.

En ce qui concerne l'utilisation des TIC dans l'enseignement, l'AUF propose trois options :

1. *La première est l'enseignement entièrement à distance : les apprenants.es apprennent en ligne. Ils/elles peuvent y accéder aux cours et aux activités (via un navigateur Web) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;*
2. *La deuxième option est celle de l'enseignement hybride (mixte) : cette modalité combine l'apprentissage en face à face avec l'apprentissage à distance;*
3. *La troisième est l'enseignement comodal ou bimodal : dans cette modalité, chaque séance est proposée en deux modes, en présence et à distance, et nécessite la gestion simultanée d'une classe en présence, d'une classe virtuelle synchrone (streaming en direct) et d'une classe en ligne asynchrone (vidéo-enregistrement des sessions et activités en ligne)*

Ralphson Pierre : **Au tout début de cet entretien, vous aviez dit qu'avec la FOAD, il ne s'agit pas d'une simple intégration des TIC dans l'enseignement/formation, mais qu'on est dans des pratiques d'innovation pédagogique. Et vous avez cité, en exemple, le dispositif hybride d'IFADEM. Des précisions, pouvez-vous en apporter ?**

Jacques Yvon Pierre : Des innovations pédagogiques aussi bien pour le formateur/la formatrice que pour l'apprenant (e). Tout à fait. Et c'est là encore l'une des grandes leçons que j'ai tirées de mon expérience avec l'IFADEM.

Quand on est dans une dynamique de formation à distance ou de formation ouverte et à distance, on ne peut pas se contenter de reprendre les pratiques d'enseignement et d'apprentissage d'un modèle présentiel. Du côté du formateur ou de la formatrice, c'est tout le processus pédagogique qui doit être modifié : les méthodes, les moyens de transfert de connaissance, les modalités d'interaction avec les apprenants, les modalités de suivi et d'évaluation des apprentissages. L'IFADEM, co-pilotée par

l'AUF et l'OIF dans les premiers moments, était l'école où j'ai appris les quatre points fondamentaux de l'action pédagogique à distance :

- L'importance de la conception des contenus. C'est avec IFADEM, je dois l'admettre, que je suis tombé sur la notion de granularisation de la formation consistant à prendre un contenu à le segmenter, à le découper le contenu en de nombreux items afin de pouvoir les combiner dans des parcours pédagogiques différents en fonction du niveau et des attentes de chaque apprenant (e) ;
- C'est à partir des échanges avec les experts d'IFADEM que l'on a compris un second point fondamental de la FOAD qui est la scénarisation des parcours d'apprentissage. Il faut reconnaître que notre équipe technopédagogique n'a pas pu explorer suffisamment les stratégies permettant d'ajouter aux contenus pédagogiques des activités interactives que les apprenants devaient réaliser pour atteindre les objectifs pédagogiques escomptés à la fin d'un parcours d'apprentissage. Mais, pour être honnête, on ne peut pas attribuer ce déficit à l'IFADEM internationale. C'est un déficit partagé.
- Le troisième point et non des moindres qui a été important dans notre expérience avec IFADEM et qui marque la différence entre la formation en présentiel et la formation ouverte à distance concerne le tutorat. Le tuteur ou la tutrice n'est pas nécessairement le formateur ou la formatrice. Il/elle n'est pas nécessairement pas le concepteur ou la conceptrice du cours et du scénario pédagogique. Il/elle peut avoir une tâche pédagogique d'aide au transfert de connaissances. C'est le tuteur ou la tutrice pédagogique. Il/elle peut aider avoir la tâche de gérer des situations socioaffectives, susceptibles de permettre de résoudre des situations de passivité, de démotivation etc. C'est le tuteur ou la tutrice social (e).
- Le quatrième point de différence entre la formation en présentiel et la formation ouverte et à distance sur lequel l'équipe d'IFADEM d'Haïti avait été entraîné est l'importance de l'évaluation des acquis d'apprentissage. Outre que les évaluations sommatives et individualisées (qui sont de l'apanage de la formation présentielle), on était non seulement sensible à des évaluations formatives (auto-évaluation) et des évaluations collaboratives (dynamique de groupe) comme en témoignent nos livrets.

Ralphson Pierre : **pour clore cette partie, que je pourrais appeler « éclairages conceptuels » avant d'aborder, la question des « innovations pédagogiques pour les aprenants.es dans les dispositifs FOAD, MOOC, SPOC, COOC et SOOC, j'aimerais savoir quelle différence faites-vous entre FAD et EAD, car vous avez mentionné le concept « Enseignement à Distance » une seule fois dans notre échange, au moment où vous avez évoqué les recommandations prônées par l'AUF sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement? Etes-vous en accord avec cette nuance ? *Enseignement et / ou formation à distance***

La réponse de Jacques Yvon Pierre dans la prochaine Rubrique de : **Dialogues entre Pierre.**

